

PRESENTATION DE LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

Réunion publique
Chançay, Lundi 26 mai 2014

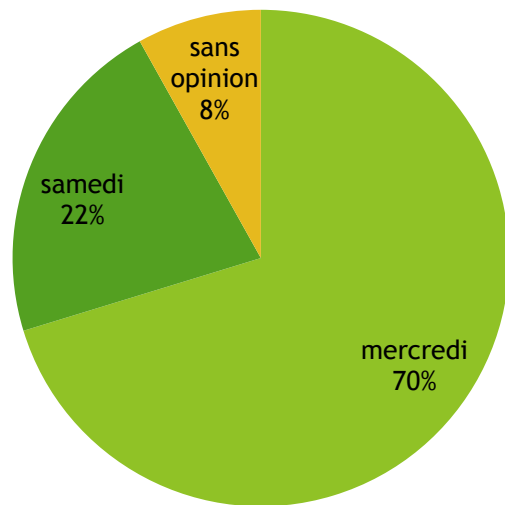
Rappel des points importants du cadre réglementaire

- ▶ 24 heures d'enseignement hebdomadaires réparties sur 9 demi-journées => 5 matinées d'école (ajout du mercredi matin)
- ▶ Allègement de la durée journalière de classe (5h30 maximum/jour ; 3h30 maximum par demi-journée)
- ▶ Une pause méridienne d'au moins 1h30
- ▶ 3 heures de Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) hebdomadaire.
- ▶ Dans le cadre du projet éducatif territorial

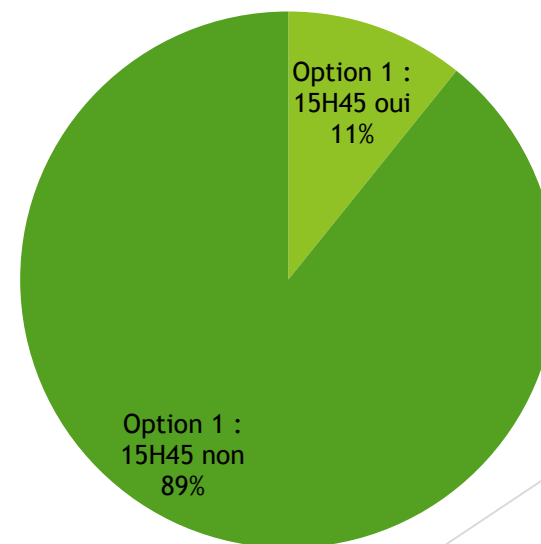
Retour sur les questionnaires familles



Choix des familles pour la demi-journée



Pourcentage de familles ayant la possibilité de récupérer leur enfant dès 15h45



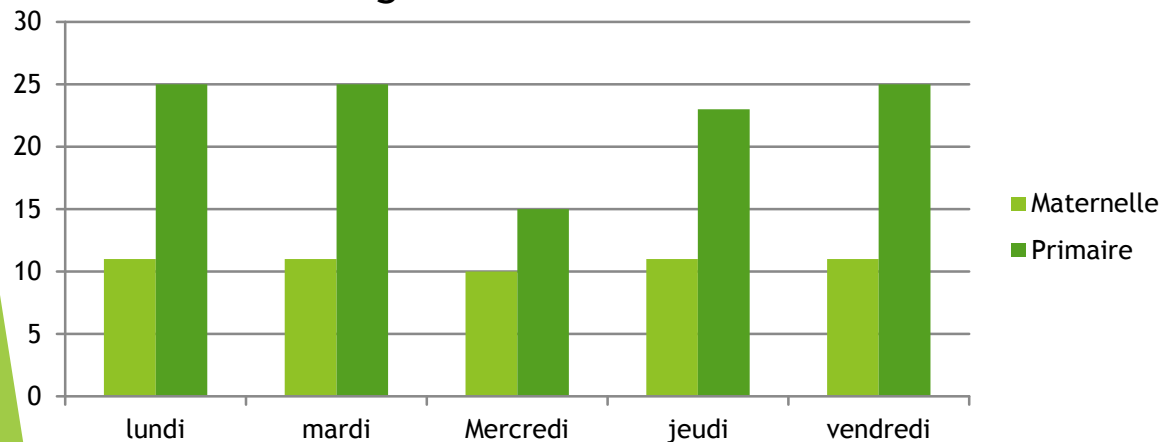
Organisation de la semaine à la rentrée 2014

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h15-8h20	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE	GARDERIE
8h20-11h30	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE	ECOLE
11h30-12h30	Pause méridienne	Pause méridienne	GARDERIE	Pause méridienne	Pause méridienne
12h30-13h20					
13h20-15h45	ECOLE	ECOLE		ECOLE	ECOLE
15h45-16h45	NAP / Etudes surveillées	NAP / Etudes surveillées		NAP / Etudes surveillées	GARDERIE
16h45-18h30	GARDERIE	GARDERIE		GARDERIE	

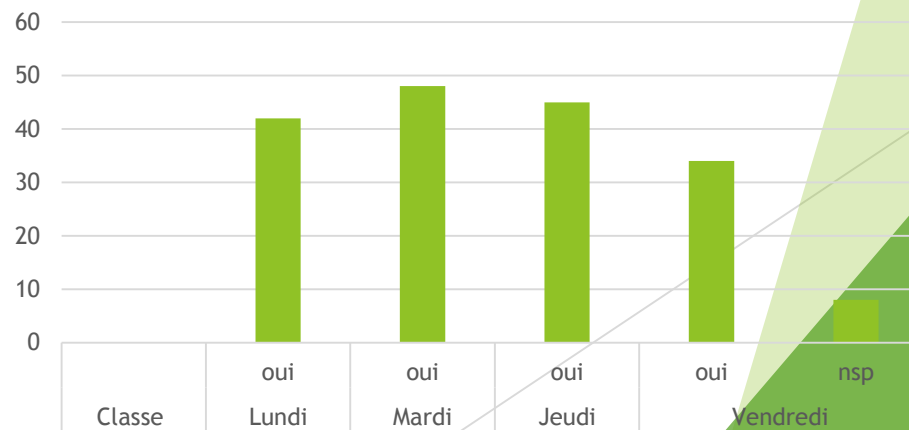
L'accueil périscolaire du matin et du soir : la garderie

- ▶ Tarifs restent inchangés à la rentrée 2014
- ▶ Une tranche tarifée supplémentaire est ajoutée pour le créneau 18h15-18h30 à 0,55€ le quart d'heure

Nombre d'enfants qui seraient présents à la garderie du matin



Nombre d'enfants qui seraient présents à la garderie à partir de 16h45



La particularité de l'APC (Activité Pédagogique Complémentaire)

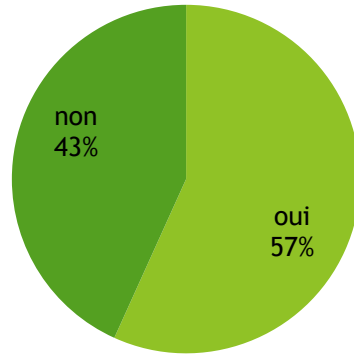
- ▶ Ce temps est indépendant de la réforme des rythmes scolaires.
- ▶ Ce temps est sous la responsabilité des enseignants.
- ▶ Une autorisation parentale est demandée par les enseignants.
- ▶ Temps du midi pour les plus petits
- ▶ Le soir sur le temps des NAP

Organisation du temps 15h45 - 16h45 : Les NAP (Nouvelles Activités Pédagogiques)

- ▶ Les enfants seront répartis en 7 groupes :
 - ▶ 2 ateliers gérés par les animateurs de la FRMJC
 - ▶ 1 atelier éducatif animé par 1 personnel communal
 - ▶ 2 groupes d'Etudes surveillées par 2 enseignantes
 - ▶ 2 groupes « jeux libres » par 2 personnels communaux

Les Etudes Surveillées

Familles favorables à une étude surveillée au tarif de la garderie



- ▶ Etudes surveillées animées par les enseignantes
- ▶ Payante, au tarif de la garderie
- ▶ Inscription en début d'année
- ▶ Participation des enfants par périodes
- ▶ Les groupes seront constitués par les enseignantes.

Le MERCREDI

- ▶ Pour les enfants qui ne sont pas à l'ALSH l'après-midi :
 - ▶ Garderie de 11h30 à 12H30
 - ▶ Pas de cantine pour ce qui ne sont pas à l'ALSH
- ▶ Pour les enfants qui sont à l'ALSH l'après-midi :
 - ▶ Déjeuner sur place de 11H30 à 12h30

L'ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

- ▶ La FRMJC organise l'ALSH.
- ▶ 20 places disponibles (8 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans)
- ▶ 2 animateurs (BAFA et BAFD)
- ▶ Dans les locaux de l'école
- ▶ Ouverture les mercredis après-midi en période scolaire réservée en priorité aux enfants de l'école de Chançay.
- ▶ Ouverture pendant les vacances scolaires de Toussaint, d'hiver, de printemps

Le calendrier

▶ GARDERIE ET CANTINE

- ▶ Inscription pour l'année scolaire 2014-2015, courant juin.
- ▶ Retour pour le 30 juin

▶ NAP

- ▶ Inscription pour la première période (jusqu'aux vacances Toussaint), courant juin.
- ▶ Retour pour le 30 juin
- ▶ Engagement pour les 3 soirs (lundi, mardi, jeudi). Sortie des enfants à 16h45.

▶ ALSH du mercredi

- ▶ Inscription pour la première période (jusqu'aux vacances Toussaint), courant juin.
- ▶ Retour pour le 30 juin

▶ ALSH vacances scolaires

- ▶ Inscription pour les vacances Toussaint, courant juin.
- ▶ Retour pour le 30 juin

PRESENTATION DE LA MISE EN PLACE DES RYTHMES SCOLAIRES

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Nous nous tenons à votre disposition
pour tout complément d'informations

Réunion publique
Chançay, Lundi 26 mai 2014